

Montréal, le 22 octobre, 2003.

Commission sur la consultation publique sur le PMGMR  
2055, rue Peel  
Montréal  
H3A 1V4

Chers Madames et Messieurs,

J'aimerais adhérer à votre premier plan environnemental métropolitain pour Montréal sur la gestion des déchets mais seulement si les conditions suivantes sont rencontrées.

Je veux que le nouveau plan de gestion des déchets RESPECTE la politique québécoise sur la gestion des déchets 1998 ? 2008 et que l'objectif de 60% soit maintenu;

Je n'accepte pas le report jusqu'en 2013 parce-que je sais bien que les coûts environnementaux et sociaux seront beaucoup plus élevés si on n'agit pas immédiatement que les coûts économiques prévus pour le report, et je considère que nous n'avons pas de risques à prendre au niveau de la santé des québécois/ses et de l'environnement;

Je veux que la CMM respecte l'objectif de 60% pour 2008 en prenant exemple sur les nombreuses autres villes nord-américaines citées dans le document PMGMR de la CMM;

Je compte participer à l'atteinte de cet objectif de 60% pour 2008 en participant aux nouvelles stratégies proposées comme la collecte à trois voies et la réduction de déchets;

J'accepterais une tarification au poids pour la super production de déchets ultimes domestiques mais je n'accepte pas une augmentation de taxes pour compenser la superproduction et l'irresponsabilité des industries, des institutions et de commerces.

Je veux que la CMM, les élus municipaux et les citoyens mettent la pression nécessaire sur le gouvernement du Québec pour qu'il finalise le projet de loi 130 ` (taxe à l'enfouissement avec ristournes investies dans l'éducation environnemental), le projet de loi 102 ( contribution obligatoire de l'industrie à 100% au recyclage) ou au moins des règlements qui obligeraient les industries à réduire leurs emballages, à produire des objets réutilisables/ recyclable/ durables.

Merci beaucoup,

Maricarmen Vazquez Tagliero  
Sociologue et animatrice environnemental